

DÉCISION DU PRÉSIDENT N°2024-038

du 28 mai 2024

Référence de la nomenclature issue de l'application « ACTES » : 113

Le président de Haute-Corrèze Communauté,

Vu la délibération n° 2020-03-02 en date du 16 juillet 2020 relative à l'élection du président ;

Vu la délibération n° 2024-01-03 du conseil communautaire du 15 février 2024 portant modification des délégations de pouvoirs du conseil au président ;

Vu le marché portant achat de véhicule ;

DÉCIDE

ARTICLE 2 : OBJET

La présente décision approuve le marché cité ci-dessus à intervenir avec :

RENAULT BONY

EYBRAIL

19200 – USSEL

Montant HT : **33 192.93 euros**

TVA : **6 557.03 euros**

Montant TTC : **33 749.96 euros**

ARTICLE 3 : AMPLIATION

La présente décision sera transmise à madame la sous-préfète d'Ussel, notifiée aux titulaires dudit marché et inscrite au registre des décisions.

Pour extrait conforme,
À Ussel, le 28 mai 2024
Le président,
Pierre Chevalier

